

## COMMUNIQUE DE PRESSE

L'avortement est un droit **fondamental**, pour le défendre, nous manifestons le 28 septembre dans le cadre de la **Journée Internationale pour le Droit à l'Avortement**.

- Parce que ce droit est fragile et peut être remis en cause à tout moment (Les Etats-Unis viennent d'en donner la preuve)
- Parce que les forces réactionnaires et les intégrismes religieux s'acharnent partout dans le monde à empêcher les femmes d'avorter afin de faire perdurer le contrôle patriarcal sur leur corps
- Parce que le droit des femmes à disposer de leur corps, le droit à la santé, les droits sexuels et reproductifs sont des droits fondamentaux pour toutes les femmes où qu'elles vivent sur cette planète.

C'est pourquoi, de nombreuses organisations, partis, et mouvements manifesteront le 28 septembre, pour exiger en premier lieu :

- Des engagements et des moyens financiers et matériels pour que les avortements soient accessibles à toutes,
- La mise en place d'une véritable formation au sein des études médicales,
- La généralisation de l'information et de l'éducation à la sexualité,
- L'harmonisation des délais légaux entre tous les états européens.

Le droit à l'avortement doit être garanti et s'il le faut, en l'inscrivant dans la constitution française et dans la charte des droits fondamentaux européens.

Soyons nombreuses et nombreux à manifester ce **mercredi 28 septembre à 18 h place de la Maison Carrée**.

Premiers signataires : **Planning Familial, ATTAC, Solidaires, PS, FSU, PCF, CGT, LFI, NUPES, EELV, UNSA Aérien, Les Féministes, Continuons Ensemble, Generation-s, Femmes Solidaires.**